

LA REVUE

# agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER



## DOSSIER

# L'AGRIVOLTAÏSME EN PLEINE LUMIÈRE

### FILIÈRES

Souveraineté  
alimentaire : zoom  
sur la volaille

### DROIT

RSE : la responsabilité  
est aussi juridique

### ALIMENTATION

Réconcilier génie  
génétique et agriculture  
bio

# Une loi énergétique pour l'avenir des entreprises agricoles



Jean-Baptiste MILLARD  
Délegué général d'AgriDées

Le 9 septembre 2022, le Président de la République se rendait à l'événement « Les Terres de Jim » en Beauce pour y proposer un pacte et une loi d'orientation et d'avenir pour notre agriculture. Avec une telle ambition, les attentes sont légitimes !

Sans remonter trop loin dans le temps, souvenons-nous que la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 avait pour objectif premier de faire de nos exploitations agricoles de véritables entreprises. Elle tirait tous les enseignements de la réforme de la PAC de 2003, mettant les agriculteurs en prise directe avec le marché, duquel ils devaient obtenir leur revenu. Pour ce faire, cette loi avait desserré notamment l'étau du contrôle des structures et créé deux instruments novateurs : le fonds agricole et le bail cessible hors du cadre familial, respectivement calqués sur le fonds de commerce et le bail commercial, outils promus par AgriDées et qui ont eu le malheur d'arriver trop tôt. Aujourd'hui, ils trouvent un public plus nombreux. Quant à la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, elle entendait offrir au secteur agricole et, *in fine*, à l'ensemble de la chaîne de valeur, un nouveau paradigme de production dans une vision de développement durable en agriculture, l'agroécologie.

## Ne pas passer à côté de certaines grandes évolutions

Quelle sera la colonne vertébrale de la loi d'orientation et d'avenir agricoles promise cette année ? Nul ne le sait encore vraiment. Les grands axes ouverts à la concertation régionale et nationale par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire le 7 décembre 2022 sont connus : l'orientation et la formation ; la transmission et l'installation des jeunes agriculteurs ; l'adaptation et la transition face au climat. Il est trop tôt pour faire état de ces concertations en cours. Une chose est certaine, elle ne pourra passer à côté de certaines grandes évolutions, à commencer par celle déjà initiée par la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables, qui consiste à faire des agriculteurs des énergiculteurs. À la fonction nourricière de nos chefs d'entreprise agricole - dont le débat sur la souveraineté alimentaire montre qu'elle est à renforcer - la société entend leur adjoindre une fonction de production d'énergie renouvelable. La seconde ne peut entrer en conflit avec la première, dans un regard global de durabilité. Que nous l'appelions d'orientation ou d'avenir, cette future loi devra offrir un cadre permettant aux entreprises agricoles de saisir toutes ces opportunités. Cette double fonction doit être pensée au niveau des projets d'entreprise agricole et des territoires, et soutenue par les pouvoirs publics. L'attractivité du métier en sera améliorée. ▀

“  
Agriculteur mais aussi  
énergiculteur  
”

# Sommaire

## EDITORIAL

**3** Une loi énergique pour l'avenir des entreprises agricoles

## CLIMAT

**5** GIEC : agir vite pour le climat

**6** L'agriculture, un secteur engagé dans la transition énergétique

## FILIÈRES

**8** Volailles françaises : entre crise sanitaire et importations à bas coût

**9** Souveraineté alimentaire : zoom sur la volaille

## ÉCONOMIE

**10** Du RICA au RIDEA, bien plus qu'un changement de lettres

**12** Aux Pays-Bas, le RICA intègre les données environnementales et sociales

**18** Affiner le reporting de la performance globale des exploitations agricoles

## DOSSIER p. 14 à 24

### L'agrivoltaïsme en pleine lumière

**14** Agrivoltaïsme : et la lumière juridique fut !

**22** Un pôle national de recherche, innovation et enseignement sur l'agrivoltaïsme

**23** L'agrivoltaïsme : un marché mondial en croissance

**24** 2<sup>e</sup> Rencontres de droit rural Agridées-AFDR

## INNOVATION

**25** Regards croisés sur la transition des modèles agricoles

## BIOÉCONOMIE

**26** Remettre le vivant au cœur de l'économie pour aller vers la bioéconomie intégrale

## DROIT

**30** RSE : la responsabilité est aussi juridique

## EAU

**34** Le Varenne agricole de l'eau poursuit sa mise en œuvre

## ENTREPRISE

**36** Penser l'élevage dans le contexte de changement climatique

**39** Pernod Ricard s'implique pour des terroirs durables

## ALIMENTATION

**40** Réconcilier génie génétique et agriculture bio

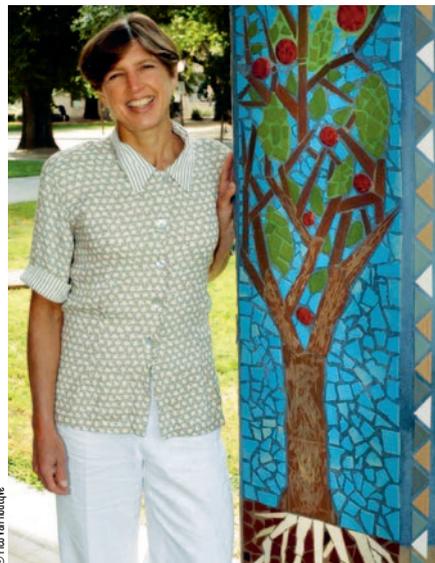


# Réconcilier génie génétique et agriculture bio

Co-auteure du livre *La Table de demain*, la version française de la deuxième édition de *Tomorrow's Table* qui vient d'être éditée par Agridées, Pamela C. Ronald explique les raisons qui l'ont poussée à écrire ce livre.

La population mondiale devrait passer de 8 milliards actuellement à plus de 10 milliards d'habitants. Quelle est la meilleure façon de produire suffisamment de nourriture pour tous ces gens ? Si nous poursuivons avec les pratiques agricoles actuelles, de vastes étendues de nature sauvage seront perdues, des millions d'oiseaux et des milliards d'insectes disparaîtront, les travailleurs agricoles seront davantage exposés aux maladies et l'État dépensera des milliards de dollars suite à la dégradation de l'environnement. Il doit y avoir un meilleur moyen de concilier la nécessité d'accroître la production alimentaire et le souhait d'en minimiser l'impact.

De nombreux scientifiques, agriculteurs et décideurs politiques estiment que le génie génétique, une forme moderne de modification des plantes cultivées, peut aider à créer une nouvelle génération de plantes qui réduira notre dépendance aux produits phytosanitaires, améliorera la santé des systèmes agricoles et améliorera la valeur nutritionnelle de produits alimentaires. Ils sont convaincus que le génie génétique offre des avancées considérables vers une agriculture plus écologique. Mais cela arrivera-t-il réellement ?



© Pien Van Halbeek

## Pamela C. RONALD

Professeure au Département de pathologie végétale et au Centre de génomique de l'Université de Californie à Davis, membre de l'Institut de génomique innovante de l'Université de Californie à Berkeley (États-Unis).

Bien que la plupart des consommateurs demeurent indifférents quant à l'utilisation du génie génétique dans les médicaments et la production de fromages, certains manifestent une profonde inquiétude à l'égard de la production et la consommation de plantes génétiquement modifiées : ils les considèrent non naturelles, potentiellement dangereuses pour la santé et néfastes pour l'environnement. Parmi ces sceptiques, le monde de l'agriculture bio et plusieurs grandes entreprises agroalimentaires se sont montrés particulièrement critiques.

Au cours de nos 25 années de mariage, Raoul Adamchak, mon époux, agriculteur biologique et moi-même, généticienne, avons discuté de ces questions entre nous, avec des amis et des collègues. Nous travaillons tous deux à l'Université de Californie à Davis (États-Unis), une institution de recherche de renommée mondiale située au cœur de terres parmi les plus riches au monde, dans la fertile Central Valley.

Un pourcentage inhabituellement élevé des habitants de la petite ville de Davis étudie ou cultive des plantes. Les agriculteurs bio et les généticiens se rencontrent souvent dans les mêmes

“

Les objectifs d'une agriculture écologiquement responsable et l'adhésion à ces principes sont plus importants que les méthodes utilisées pour développer de nouvelles variétés de plantes.

”

milieux sociaux. Pourtant, beaucoup de nos amis et des membres de notre famille considèrent que le génie génétique et l'agriculture bio représentent les deux extrêmes de l'agriculture et ils nous demandent souvent comment le génie génétique impacte l'environnement et notre alimentation. Certains collègues scientifiques nous ont demandé d'expliquer pourquoi de nombreux membres de la communauté de l'agriculture bio s'opposent au génie génétique des plantes. Ce livre est le résultat de nos recherches et de nos réponses à ces questions.

Rédigé à la fois comme un mémoire, un outil pédagogique et une réflexion, ce livre retrace, dans les grandes lignes, notre travail à la ferme et au laboratoire. Notre intention est de permettre aux lecteurs de mieux comprendre ce que font réellement les généticiens et les agriculteurs bio et de les aider à distinguer la réalité de la fiction dans le débat public sur le génie génétique des plantes cultivées. Les lecteurs qui souhaitent en savoir davantage sur la science qui se cache derrière ces débats passionnés peuvent trouver des réponses dans ce livre.

### Distinguer la réalité de la fiction

Un des sujets les plus importants de cet ouvrage est le fait que des pratiques agricoles appropriées - la culture de semences génétiquement améliorées (ou modifiées) en utilisant des pratiques agricoles écologiques - sont essentielles pour contribuer à l'alimentation durable d'une population mondiale grandissante.

Nous ne suggérons pas que l'agriculture bio et le génie génétique peuvent à eux seuls contribuer à toutes les évolutions nécessaires à l'agriculture. D'autres systèmes agricoles et changements technologiques, ainsi que des politiques publiques adaptées, sont également nécessaires. Cependant, l'agriculture bio et le génie génétique joueront inévitablement chacun un rôle de plus en plus important et ils ont été en quelque sorte inutilement opposés l'un à l'autre. L'ambition de cet ouvrage n'est pas d'être exhaustif, mais d'identifier les rôles du génie génétique et de l'agriculture bio dans l'avenir de la production alimentaire.

Un autre axe de cet ouvrage est le fait que les objectifs élargis d'une agriculture écologiquement responsable et l'adhésion à ces principes sont plus importants que les méthodes utilisées pour développer de nouvelles variétés de plantes. À cette fin, nous avons établi une liste de critères clés

pour guider les décisions politiques en matière d'alimentation et d'agriculture. Tout au long de cet ouvrage, nous évaluons l'utilité de certaines variétés de plantes et de techniques agricoles à l'aide de ces critères. En dépassant les idéologies et en privilégiant une vision commune, nous espérons mieux atteindre ces objectifs.

Nous avons écrit ce livre pour les citoyens/consommateurs, les agriculteurs et les décideurs politiques qui veulent soutenir des pratiques agricoles écologiquement responsables. Il s'adresse également aux consommateurs qui souhaitent obtenir des informations fiables sur les plantes génétiquement modifiées et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement. Notre livre s'adresse à ceux qui souhaitent en savoir plus sur les aliments qu'ils consomment que simplement la façon de les préparer. Il concerne aussi tous les acheteurs qui, à un moment ou à un autre, ont parcouru les allées du supermarché local en se demandant ce que signifient des labels tels que « bio » ou « sans OGM » pour la santé de leur famille et l'avenir de la planète.

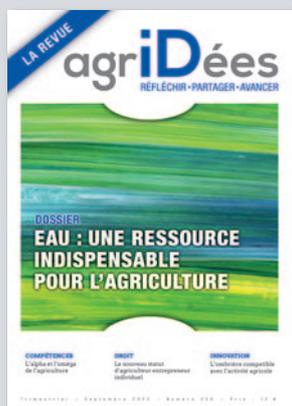
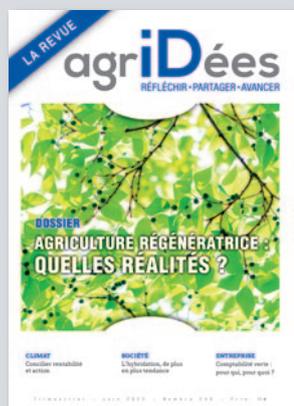
Avec la traduction de ce livre en français et les nombreuses annotations apportées à la seconde édition par Marc Boutry, nous espérons toucher plus largement nos amis français. ▶

Pamela C. Ronald

À l'occasion de la publication de ce livre, Agridées organise, en avril, 4 rencontres avec l'auteure. Inscription sur : [www.agridees.com](http://www.agridees.com)



# N'attendez plus...



## Abonnez-vous à La Revue AgriDées

**Bulletin d'abonnement 2023 – Revue trimestrielle  
du think tank AgriDées – ISSN : 2610-4571**

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

.....

Pays : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

**Tarif Abonnement annuel toutes destinations :**

48 euros TTC (TVA 2,10 %) – Pour les abonnements groupés,  
contacter le service abonnement : [contact@agridees.com](mailto:contact@agridees.com)

Règlement par chèque joint à l'ordre de :  
Société des Agriculteurs de France

Règlement par carte bancaire ou virement via le site :  
[www.agridees.com](http://www.agridees.com)

**Ce bulletin est à renvoyer à :**

AgriDées – service abonnement – 8, rue d'Athènes – 75009 Paris  
SIRET 78436425900019 CODE APE 9499Z

**Conditions générales d'abonnement :**

L'abonnement prend effet à réception du règlement. L'abonnement est  
valable pour une année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le présent abon-  
nement ne représente pas une adhésion au think tank AgriDées.

Si vous souhaitez adhérer en tant que personne individuelle ou entreprise,

**Adresse de facturation (si différente)**

Institution/Établissement/Collectivité : .....

.....

Adresse : .....

.....

.....

Pays : .....

Siret : .....

Souscrit un abonnement à La Revue AgriDées  
pour les 4 numéros de l'année civile.

veuillez vous reporter au formulaire d'adhésion, disponible sur le site internet  
[www.agridees.com](http://www.agridees.com).

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de  
rectification et de suppression des informations vous concernant. Pour exercer  
vos droits, il vous suffit d'adresser un courriel à : [contact@agridees.com](mailto:contact@agridees.com).

8, rue d'Athènes

75009 Paris

+33 (0)1 44 53 15 00

[contact@agridees.com](mailto:contact@agridees.com)

[www.agridees.com](http://www.agridees.com)

 @SAFThinkTank